

2002

**VOIR
COMPRENDRE ISSENDOLUS
AIMER**

BULLETIN ANNUEL DE LA MUNICIPALITÉ ET DES ASSOCIATIONS



COLLECTION : LE VILLAGE QUE J'AI ME



VOIR COMPRENDRE AIMER

ISSENDOLUS

2002
N°16

BULLETIN D'ISSENDOLUS

PRESIDENT FONDATEUR : Mr Jean-Claude DELLAC

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : Mr Patrick DELLAC

PRESIDENTE : Mme Aline BRUNET

Avec la collaboration de :

Page 01	SOMMAIRE	
Page 02 et 03	LE MOT DU MAIRE	Patrick DELLAC
Page 04 et 05	ETAT CIVIL	Suzanne QUERCY
Page 06 et 07	PERMIS DE CONSTRUIRE	Suzanne QUERCY
Page 08 et 09	LA GYM VOLONTAIRE	La Présidente
Page 10	LE FOYER RURAL	Le Bureau
Page 11	LA VIE PAROISSIALE	M. Le Curé De Labarrière
Page 12	LE CLUB DU TEMPS LIBRE	La Présidente
Page 13	CHANSON « SE CANTA »	
Page 14 et 15	LE COMITE DES FETES	Le Président
Page 16 et 17	LES AMIS DU MALI	Le Bureau
Page 18 et 19	LE CLUB DE FOOT U.F.M.	Les Co-Présidents
Page 20 à 23	LE JEU DE QUILLES	Christiane CAYROL
Page 24 et 25	SOUVENIRS D'ECOLIERS	Aline BRUNET
Page 26 et 27	INFORMATIONS MAIRIE	Suzanne QUERCY

LE MOT DU MAIRE

Le mois de décembre 2001 est largement entamé et je viens une nouvelle fois à votre rencontre au travers de notre bulletin communal

« Voir, comprendre, Aimer ISSENDOLUS »

Je sais que cet outil de communication revêt une importance primordiale pour chacun de nous car il représente pour tous les lecteurs un moment privilégié, une rencontre, une attente, un lien.

Je voudrais avant tout vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur, de prospérité, de santé pour l'année 2002. Evidemment, j'aurai une pensée particulière pour toutes celles et tous ceux qui pour diverses raisons vivent éloignés de notre village, mais qui y sont fortement attachés.

En terme d'investissement, l'année 2001 aura été marquée par des réalisations importantes à savoir :

Infrastructure routière :

- le revêtement de la route du village « Le Breil », voie allant de la RN 140 au carrefour de la voie « Hôpital-Le Causse »
- le revêtement d'une portion de voie « Vialoze » jusqu'à la maison JOUANTOU
- La desserte du village « Les Bouygues » avec un pré-aménagement de la place de cet hameau.

Ceci représente un lourd investissement pour notre communauté et nous avons acquitté une facture de 133 000 Francs qui se décompose de la façon suivante :

- 87 000 F à charge intercommunale
- 46 000 F à la charge de la commune.

Changement du matériel informatique de la mairie :

Le matériel que nous possédions depuis 1995 était devenu obsolète. Le renouvellement de ce dernier avec les logiciels qui l'accompagnent ont eu un coût de 26 000 Francs H.T. Il faut soustraire à cette somme 10 000 Francs de subvention du Conseil Général.

Ouverture du chantier de l'extension et du réaménagement de notre mairie

Ce lourd chantier a pris quelques retards indépendant de notre volonté et nous avons pu commencer les travaux le 12 novembre 2001. Cette opération durera environ 8 mois .

Au début de l'été 2002, nous aurons une mairie fonctionnelle avec tout le confort. Pour mémoire, je vous rappelle que le coût global hors taxes est de 560 000 Francs. Cette lourde somme sera atténuée de 370 000 Francs de subventions diverses.

Je vais aborder les perspectives en terme d'investissement pour l'année 2002.

- **La Loi S.R.U** (Solidarité Renouvellement Urbain) du 12 décembre 2000 change fondamentalement la façon d'appréhender notre urbanisme rural.

Depuis plus de 10 ans nous déposons de 12 à 14 certificats d'urbanisme par an.

En parallèle, notre population a augmenté de plus de 25% passant de 365 à 460 habitants. Il est temps d'avoir un document d'urbanisme communal qui déterminera de façon précise et sans contestation les zones qui pourront être construites. La commune décidera elle-même son urbanisation.

C'est un grand et long chantier qui s'ouvre à nous (durée probable 2 ans). Le Conseil Municipal du 27 novembre 2001 a décidé à l'unanimité de prescrire un **P.L.U.** (Plan Local d'Urbanisme).

Pour ce faire, nous ferons appel à un cabinet privé d'expertise qui sera garant de l'impartialité, de la pertinence de nos décisions.

Le tout sera accompagnée d'une concertation durant toute la durée de l'élaboration du projet en y associant tous les habitants, les associations et autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole. Les modalités de concertation auront pour forme :

- L'information au public par les journaux locaux
- L'affichage en mairie
- L'organisation de réunions publiques, dont la première dès la présentation du diagnostic territorial.

Evidemment, le projet aura un coût important de l'ordre de 150 000 à 250 000 Francs à la charge de la commune. Nous pouvons compter sur une subvention de 50%. Une subvention complémentaire sera demandée au Parc Naturel Régional des Causses du Quercy car dans sa charte ce dernier préconise que toutes les communes adhérentes aient un document d'urbanisme.

- Le Conseil Municipal a décidé de lancer le projet de consolidation de l'ancien garage du presbytère qui est vétuste et dangereux.

Actuellement, il sert de remise du matériel communal. Un plan a été demandé au bureau d'études DELFOUR avec un devis estimatif afin que nous puissions solliciter des subventions. Ces travaux pourraient voir le jour à la fin de l'année 2002.

- Il est évident, au vu de la décision de rénover l'ancien garage du presbytère, qu'il faut le libérer de tout matériel communal. Celui-ci sera entreposé dans un local technique d'environ 40 m² que nous construirons derrière le préau de l'ancienne école. Un permis va être déposé. Les fondations et la plate-forme seront faites par l'entreprise DELPON. Le restant de l'ouvrage sera réalisé par M.Patrick BATUT employé communal.

- La décision d'aménager la place de l'Hôpital-Beaulieu a été retenue. Cette réalisation sera faite en accord avec les services de l'Etat. Elle fera l'objet d'embellissement avec plantation d'arbres et de haies, rénovation du terrain de boules.

- Il est prévu également le changement des luminaires de l'éclairage public de notre commune

Comme vous pouvez le constater nous avons beaucoup de projets à réaliser afin de rendre notre village plus agréable, plus vivant. Vous pouvez compter sur la détermination du Conseil Municipal et celle de votre maire.

Patrick DELLAC

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Lucas, Michel, Raymond BARA né le 10 Janvier 2001 à FIGEAC
De Damien et de Sophie REGNIER domiciliés à « Gruffiel »

Aldwin, Denis, Emile BARBANT né le 17 mars 2001 à Figeac
De Richard et de Linda BRAZIER domiciliés à « Buzat »

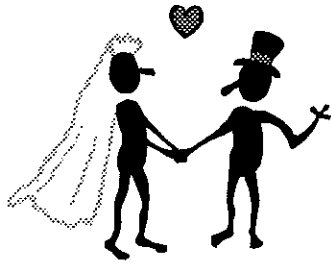
Mathis, Stéphane BATUT né le 03 Octobre 2001 à Figeac
De Jérôme et de Erika MAZET domiciliés à « Dadot »

Valentine, Julie CADIERGUES née le 18 Juin 2001 à Figeac
De Joël et de Carine GLEYZE domiciliés à « Gruffiel »

Aurélien Anthonin LAPARRO né le 19 Février 2001 à Gourdon
De Vincent et de Magalie GRIMAL domiciliés à « L'Hôpital-Beaulieu »

Lucas Xavier LAPARRO né le 5 février 2001 à Gourdon
De Xavier et de Isabelle LAVERNHE domiciliés à « L'Hôpital-Beaulieu »

Grégoire Olivier Pierre Marie PAYROL né le 19 octobre 2001 à Cahors
De Thierry et de Valérie ZIMMER domiciliés à « Suquet »



MARIAGES

Sébastien DELPECH et Magali LAFON	14 Février 2001
Jean-Christophe DESCHAMPS et Pascale FABRE	30 Juin 2001
Pierre PERRIN et Patricia CAUSSANEL	11 Août 2001
Didier ROUSSELLE et Magali GOUTAL	01 Septembre 2001



DECES

Jean-Marie BONNAFOUCIE Domicilié à l'Hôpital Beaulieu	17 Février 2001
Fernand Firmin LAGARRIGUE Domicilié à Soulestrein	13 Mars 2001
André Marie Alexandre POLONAI Domicilié à Buzat	06 Avril 2001
Roger Louis Gérard KERVAREC Domicilié à Touleyrou	04 Octobre 2001
<i>Nous déplorons également sur la commune le décès de :</i>	
Yves MORVAN Domicilié à MONTERMEIL (Seine Saint Denis)	09 Août 2001
Philippe Sébastien THOMAS Domicilié à GRAMAT « Les Aspès »	19 Décembre 2001

PERMIS DE CONSTRUIRE 2001

- du 01/02/2001 M. et Mme DURAND au « Mas d'Atgié »
pour agrandissement habitation
- du 08/02/2001 M. et Mme POUDE Jean-Michel à « Lapeyrie »
pour construction d'un garage
- du 04/08/2001 Mme GUILLOUET Odile à « Malpial-Haut »
pour aménagement d'une grange en gîte
- du 20/09/2001 M. GUGIELMETTI Michel à « La Balme »
pour construction de plusieurs bâtiments
- du 11/10/2001 M. et Mme DELLAC Bernard à « Lapeyrie »
pour construction d'un garage + abri
- du 01/12/2001 Mme LAMOTHE Monique au « Causse »
pour construction d'un hangar de stockage
- de 27/12/2001 Mme PACITTI Mireille à Soulestrein
pour agrandissement habitation

DECLARATIONS DE TRAVAUX REALISEES DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION

- Du 26/03/2001 M. BRUNET Jean-Luc à « Les Prades »
Pour construction abri de jardin
- Du 27/03/2001 M.LASFARGUES Jean-Jacques à « L'Hôpital-Beaulieu »
Pour création d'un cellier
- Du 21/05/2001 M.ROUAULT Philippe à « Lapeyrie »
Pour construction d'une piscine
- Du 26/05/2001 Mme GUILLOUET Odile à « Malpial »
Pour réfection toiture
- Du 14/06/2001 Mme GUILLOUET Odile à « Malpial »
Pour construction d'une piscine
- Du 26/07/2001 M.LIEBMANN Yannick au « Moulin à Vent »
Pour démolition et reconstruction façade sud
- Du 11/09/2001 M.DOUCET Bernard à « Les Bouygues »
Pour construction abri pour chevaux



GYM VOLONTAIRE D'ISSENDOLUS

Tapis, élastiques, ballons et hop, on souffle ! ...

18 Octobre 1990: 11 ans déjà que ce club a vu le jour dans notre village, qui nous est si cher ...

Il y a eu 24 licenciées, une baisse à 9 en 1997, et ce début de saison 2001-2002 réjouit le bureau puisque nous sommes 29.

Merci aux personnes qui sont venues à la soirée animée par la chanteuse JOCE.

A l'Assemblée Générale du mois de Juin, Josiane Brunet a donné sa démission de présidente, et pour cause... elle occupe un poste, qui je crois, lui demande du temps (celui d'Adjointe au Maire). Souhaitons-lui du courage dans cette voie nouvelle et merci pour son dévouement ainsi qu'à Sylvie Lombard qui a cédé la trésorerie.

Le nouveau bureau est le suivant :

Présidente : Despeyroux Michèle

Secrétaire: Lacam Sylvie

Trésorière: Bonnet Jocelyne

Le 7 Juillet 2001, une trentaine de personnes se sont promenées avec le train Quercyrail à Cahors, ballade fluviale sur le lot et clôture de la journée au restaurant Védrunes où nous étions une quarantaine.

Je ne terminerai pas cette page sans, au nom du Club, vous souhaiter une super année en bonne forme et une bonne santé à tous.

Le bureau

Despeyroux. Michelle



7 Juillet 2001
Sortie à Cahors
Ballade fluviale
sur le Lot

On étire !!
On fait
le dos droit



Photo de groupe avec
nos 3 bébés de l'année
Mathis, Corentin,
Valentine
Sont absentes :
BRUNET Aline
CROS Corinne
GUICHET Jeanine
LARIBE Manou
MAZET Cécile (Gramat)
VALTY Sylvie (Gramat)

FOYER RURAL

Le Foyer Rural d'Issendolus vous souhaite une agréable année 2002, qu'elle vous apporte beaucoup de joie et surtout la santé.

Voici une brève rétrospective des animations de 2001 :

17 février : Assemblée Générale

Nous avons décidé d'acheter un micro sans fil pour compléter la chaîne Hifi ainsi que divers achats pour la salle.

08 mai : Foire à la brocante.

Elle connaît toujours autant de succès. Pour 2002, nous devons réorganiser l'emplacement des exposants afin d'avoir le mois possible à traverser la route.

06 octobre : Le traditionnel quine

A cette occasion, nous rappelons que la recette nous sert à offrir le spectacle de Noël aux enfants.

16 décembre : Après-midi récréative

Quelques enfants étaient absents. Dommage...

Le spectacle était magnifique :

“ Il était une fois une sirène qui était triste à cause de la pollution causée par les hommes mais tout s'arrange comme dans les plus beaux contes de fées de notre enfance.”

Nous remercions tous les bénévoles qui ont fait des bons gâteaux ainsi que le Club du Temps Libre qui a offert des friandises ; n'oublions pas non plus, de remercier la Mairie qui a participé au goûter.

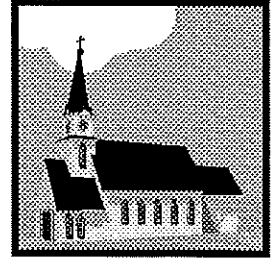
Voilà, souhaitons que 2002 nous apporte de nouveaux adhérents afin d'avoir d'autres idées pour animer notre commune car sans association il n'y aura plus de vie dans notre village. Alors, ensemble nous pourrons faire vivre ISSENDOLUS.

Encore “Merci” et “A bientôt”

BONNE ANNEE

Le bureau.

LA VIE PAROISSIALE



LA FETE DE SAINTE-FLEUR

Depuis plusieurs années nous célébrons SAINTE-FLEUR par un tridumm

- *Vendredi* : Célébration pénitentielle,
- *Samedi* : Veillée en chansons,
- *Dimanche* : Messe, vénération des reliques, bénédiction des enfants et quelque fois un baptême.

Quelle est la date de ce tridumm ?

Après plusieurs années d'erreur de bonne foi, il faut reconnaître que la tradition est pour le dimanche qui suit la Sainte-Fleur du 5 Octobre.

Pourquoi ne corrigeons nous pas immédiatement l'erreur reconnue ?

Parce qu'il faut réserver le chanteur avec deux ans d'avance.

Cette année nous avons eu Danielle SCIARY accompagnée par les très belles diapositives de Michel, son mari.

Pour 2002, nous fêterons Sainte-Fleur les 13, 14, 15 Septembre car nous avons réservé un chanteur très connu par ses chants liturgiques Patrick RICHARD, il renouvellera un peu les participants de la veillée.

En 2003, enfin, nous reviendrons dans la tradition du dimanche suivant le 5 octobre.

LE CLUB DU TEMPS LIBRE

Comme chaque année un petit résumé des animations de notre club.

- 14 janvier** Assemblée générale – Dégustation de la galette des rois. L'après midi a été animé par la chorale du cercle musical Gramatois.
- 25 février** Quine qui a été un succès.
- 17 mars** Stockfish à Asprière. Matin visite des grottes de Foissac.
- 19 et 20 mai** Deux jours dans le Val de Loire. Parti très tôt le matin, nous sommes arrivés à Azay-le-Rideau à 12h30 où nous avons déjeuné dans une ancienne cave troglodytique. L'après-midi visite du château, bâti sur une île au milieu de l'Indre. Ensuite visite des splendides jardins en terrasse de Villandry. Installation pour la nuit dans la belle ville de Tours. Le lendemain départ pour Saumur et visite de la célèbre école d'équitation du cadre noir. Déjeuner à Loudun dans une ferme auberge, puis retour.
- 8 septembre** Un jour à Nérac avec la croisière sur la Baïse et visite de la vieille ville.
- 21 septembre** Concours de Belote.
- 18 novembre** Repas du club avec la poule farcie au menu, animé par une très sympathique jeune fille de la commune. Bonne ambiance .
- 16 décembre** Distribution de chocolats aux enfants de la commune et dix neuf boîtes de chocolats ont été distribués aux personnes de huit ans et plus.

Vous avez 50 ans et plus, venez nous rejoindre le meilleur accueil vous sera réservé.

Bonne et Heureuse Année à tous.

SE CANTA , QUE CANTE !

Dejós ma fenèstra
i a un aucelon
tota la nuèit canta
canta sa cançon.

refrain :

Se canta, que cante !
Canta pas per ieu
Canta per ma mia
Qu'es al luènh de ieu.

Aquelas montanhas
Que tan nautas son
M'empachan de vèire
Mas amors ont son.

Baissatz vos montanhas,
Planas auçats vos
Per que pòsca vèire
Mas amors ont son .

Aquelas montanhas
Tant s'abaissaràn
E mas amoretas
Se rapprochàran.

1. Des sous ma fenê— tre Y'a un oi— se—
-let, Tou— te la nuit chan— te, Chan— te sa chan—
Refrain
-son. S'il chan— te, qu'il— chan— te. Ce n'est pas pour
moi, Mais c'est pour ma mi— e Qui est loin de— moi.

LE COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes d'Issendolus vous adresse ses meilleurs vœux de joie, bonheur, santépour l'année 2002 en souhaitant que la fête soit toujours présente dans notre village.

En 2001, comme les autres années, vous avez pu vous distraire en participant aux différentes festivités organisées par notre comité :

A L'HOPITAL-BEAULIEU : le vendredi 08 et le samedi 09 juin les jeunes furent nombreux à danser sur les rythmes endiablés de « MIDNIGHT EXPRESS ».

Le dimanche matin, la messe a été célébrée devant la salle capitulaire du couvent avec cette année la corale de Gramat que nous tenons à remercier d'être venue animer la messe. Nous tenons aussi à remercier Monsieur le curé et la famille DELSAHUT pour leur coopération. A la fin de la messe, les villageois se retrouvèrent nombreux devant la salle capitulaire pour y boire un apéritif offert par le comité.

Le dimanche après-midi, les pétanqueurs furent nombreux à venir participer au concours. Nous avons pu voir aussi la fabrication d'huile de noix grâce à Monsieur LAMOTHE que nous tenons à remercier d'être venu nous animer l'après-midi. A 16 heures, les villageois purent voir la chorale de Gramat nous interpréter différents airs de musique.

Le soir, beaucoup de monde pour déguster le confit de canard et danser aux sons de l'accordéon de « Franck DUMANCIE » et de son orchestre qui a connu encore plus de succès que les années précédentes.

Durant cette fête, quelques forains se sont installés : un manège qui a ravi les enfants, un tir à la carabine qui a pu confirmer l'adresse des plus grands, deux pêches aux canards et un chahucards pour les grands.

Cette année encore nous avons organisé un concours de pétanque sur la place de l'Hopital-Beaulieu le dimanche 22 juillet qui a connu le même succès que l'année dernière.

A ISSENDOLUS : c'est le dimanche 19 août que nous avons fait la fête !

A la sortie de la messe, les villageois se sont retrouvés devant le monument aux morts pour le dépôt de la gerbe et ensuite le comité a offert à tous les habitants un apéritif chez Denise Gautié que nous tenons à remercier.

Le dimanche après-midi, le soleil était là et le concours de pétanque a eu ses amateurs aussi nombreux

Le soir, de nombreux convives parmi lesquels beaucoup de vacanciers dégustèrent « la poule farcie » et dansèrent tard dans la nuit aux sons de l'orchestre « **Harry boys** ».

Le comité des fêtes remercie tous ceux qui participèrent aux différentes manifestations.

Il tient à remercier Franck Dumancie qui joue bénévolement pour le village, tous les jeunes et les moins jeunes qui participent aux aubades et au bon déroulement de ces festivités ainsi que les personnes qui organisent les concours de pétanque.

Suite à l'assemblée générale du Samedi 08 décembre voici le nouveau bureau :

- . **Président d'honneur** : Mr DELLAC Patrick
- . **Président** : Mr LANDES DELPON Vincent
- . **Vice-Président** : Mr BRUNET Jean-Luc
Mr DOUCET Jean-Yves
- . **Secrétaire** : Melle LAMOTHE Céline
- . **Vice-secrétaire** : Mr ALVES Frédéric
- . **Trésorière** : Mme MOLINIER Angèle
- . **Vice-trésorière** : Mme DUMANCIE Kathia

Le Président

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES AMIS DU MALI

L'association « Les Amis du Mali » s'est réunie pour sa quatrième Assemblée Générale le samedi 3 novembre 2001 à 14 heures au foyer rural d'Issendolus en présence de Monsieur le maire et d'une quinzaine de personnes.

Voici les différents sujets qui ont été abordés au cours de la réunion :

- le bilan financier de l'association et le rappel des différentes manifestations menées en 2000 / 2001,
- un bilan sur les secteurs de développement du village de Mambila,
- la cotisation des membres de l'association;
- les manifestations envisagées pour 2001 / 2002
- la constitution du bureau

A. Le bilan financier

Les différentes manifestations comme la soirée malienne, la fête du 8 mai et surtout le vide-grenier ainsi que les dons nous ont permis de réunir l'argent nécessaire à l'achat d'un moulin pour Mambila.

B. Bilan sur les secteurs de développement de Mambila

Le projet de développement de Mambila est global et peut se subdiviser en trois secteurs.

Dans le domaine de l'éducation, beaucoup de travail reste à faire. De nombreux enfants restent non scolarisés. La communauté villageoise est consciente du problème et se mobilise pour maintenir les deux types d'écoles qui existent dans le village : l'école communautaire et le Centre d'Education et de Développement. Notre aide consistera en l'apport de fournitures scolaires lors du prochain séjour de l'équipe de l'association à Mambila.

Dans le domaine de la santé, un projet d'installation d'un centre de santé dans la communauté de communes à laquelle appartient le village de Mambila est à l'étude. Il pourrait être subventionné par l'Agence française de développement et le ministère des affaires étrangères.

Nous continuons à récolter des produits parapharmaceutiques tels que des pansements, des désinfectants, du savon, du spasfon, du paracétamol, du collyre et des vieilles lunettes pour alimenter la boîte à pharmacie du village. Ce nouveau stock sera acheminé à la fin du mois de janvier par une nouvelle équipe de l'association.

Dans le secteur économique, l'association des Amis du Mali possède les fonds nécessaires à l'achat du moulin à céréales. Les transactions pour acheter le moulin et pour son transport à Mambila sont en cours. Les villageois sont chargés de la construction du local. L'équipe qui séjournera dans le village vers la fin janvier, veillera à son installation. Un système de microcrédits devrait être mis en place pour permettre aux personnes les plus démunies de faire moudre leurs céréales.

C. La cotisation des membres de l'association

La cotisation pour être membre actif de l'association a été fixée à 12 Euros. Toutes personnes désirant soutenir « les Amis du Mali » pourra se procurer une carte d'adhésion auprès de - la présidente de l'association : Madame Aline Brunet,

- la trésorière de l'association : Madame Raymonde Delpon

- la secrétaire de l'association : Mademoiselle Joëlle Bonnafoucie

D. Les manifestations de l'association pour 2001 / 2002

Le 20 janvier, une pièce de théâtre sera donnée au foyer rural d'Issendolus au profit de l'association.

Au mois de Mars, une soirée devrait être organisée au cours de laquelle, les personnes parties au Mali présenteront un diaporama et feront un compte-rendu sur leur séjour à Mambila.

Pour la fête du 8 mai, un stand sera tenu pour présenter l'association et pour proposer à la vente des objets de l'artisanat malien

Du 7 au 14 juillet, la compagnie Lubat proposera aux jeunes et au moins jeunes d'Issendolus de travailler pendant une semaine dans des ateliers de percussions, d'expression corporelle ou d'expression graphique afin de préparer un spectacle final dont les bénéfices seront reversés aux « Amis du Mali ». Cela promet d'être une expérience humaine et artistique très enrichissante.

Le 28 juillet, un nouveau vide-grenier sera organisé au profit de l'association.

E. La constitution du bureau

Président d'honneur : Monsieur Patrick Dellac, Maire d'Issendolus

Présidente : Madame Aline Brunet

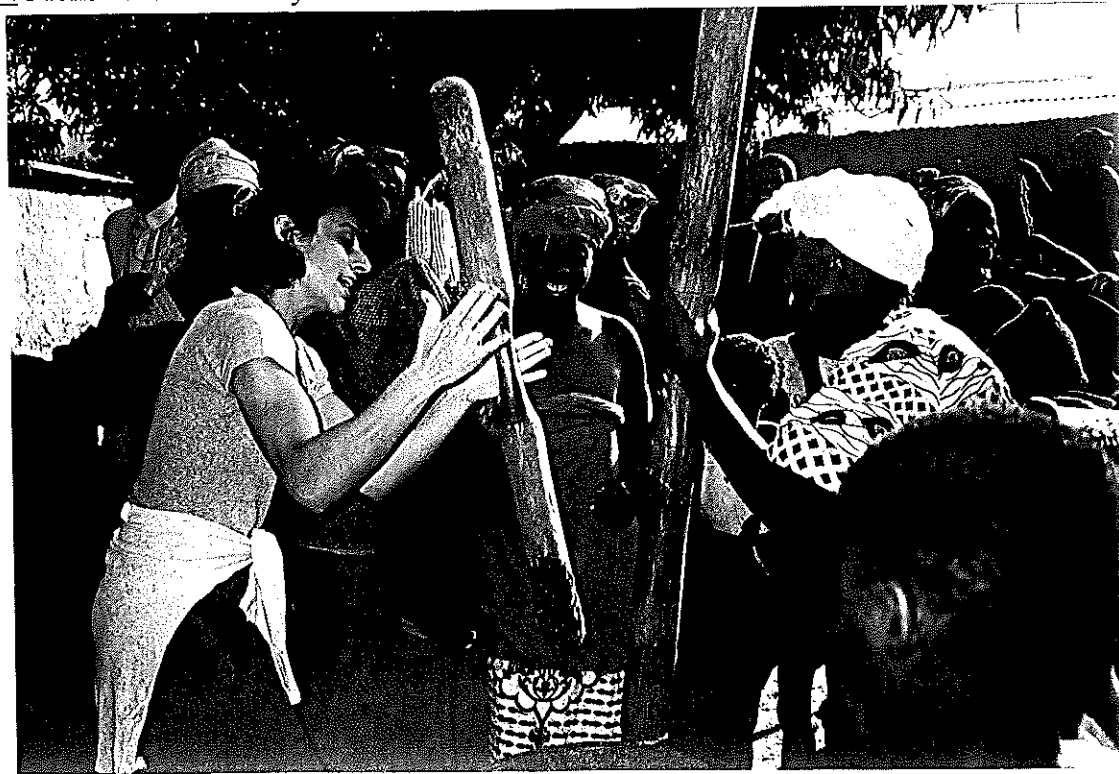
Vice-présidente : Madame Huguette Vidal

Trésorière : Madame Raymonde Delpon

Trésoriers-adjoints : Madame Karine Noël et Monsieur Jean-Louis Laparro

Secrétaire : Mademoiselle Joëlle Bonnafoucie

Secrétaire-adjoint : Monsieur Marcel Vaylet



Bientôt
le moulin
à moudre
remplacera
le pilon !



UNION FOOT MARIVALOIS

L'UNION FOOT MARIVALOIS avec 5 équipes engagées dans les divers championnats et coupes occupe nos différents terrains :

- **Equipe 1** Terrain de LACAPELLE MARIVAL
- **Equipe 3** Terrain d'ANGLARS
- **Equipe Féminine et Vétérans** Terrain de THEMINES

Le terrain d'ISSENDOLUS étant occupé par l'**Equipe 2**

L'UFM fonde beaucoup d'espoir sur cette équipe vu la jeunesse et la motivation de ses joueurs.

Avec un encadrement, ô combien précieux, ils ont réussi une première partie de saison exemplaire.

Il ne faut pas oublier nos équipes de jeunes. L'Ecole de Foot « Limargue-Ségala 96 » en entente avec le Club « Causse-Limargue » en moins de 15 ans joue le samedi après midi sur le stade d'ISSENDOLUS.

La présence de matchs les samedi et dimanche sur le stade d'ISSENDOLUS apporte une animation dans le village.

Je voudrais remercier les responsables de la commune pour leur soutien et les habitants pour leur don à notre calendrier.

En tant que co-présidents et avec la force qui nous anime, nous souhaitons longue vie au foot à ISSENDOLUS

Jean-Michel ROQUES – Bernard HUG





EQUIPE II



- de 15 ans

Le jeu de quilles.

« Ce jeu, dont il est fait mention pour la première fois au 14^{ème} siècle, considéré comme une activité ludique quasi universelle se décline en une infinité de variantes .

Dans tous les cas, il s'agit de renverser les quilles, posées à terre en nombre et disposition variés, au moyen d'un projectile, boule ou boulet envoyé à la volée ou qu'on fait rouler.

Le jeu de neuf est celui qui a été codifié le plus tôt, dès 1832, débouchant sur la fédération de quilles de neuf en 1948.

Les neuf quilles sont disposées en carrés par rangs de trois.

Ce jeu pouvait se rencontrer en n'importe quel point du département du Lot. »

C'est ainsi que Dominique Saur présente le jeu. Elle a collecté des renseignements dans tout le département et notamment auprès des joueurs de quilles de L'Hôpital-Beaulieu en 1995. Elle a dressé un inventaire analytique des jeux de quilles et de piquet dans le Lot.

Des photos, prises par Nelly Blaya, et assorties de commentaires ont été exposées en juin 2001 aux Archives Départementales de Cahors. J'ai eu la chance de pouvoir en prendre connaissance et j'ai pensé que cela pourrait intéresser les lecteurs de notre journal. Je dois dire aussi que ce jeu intrigue beaucoup les vacanciers et les automobilistes empruntant la R N 140. . .

A Issendolus, autrefois, il y avait quatre jeux de boules : un dans le bourg d'Issendolus même, un à Gary, un au Mas d'Atgié et celui sur lequel on joue à L'Hôpital-Beaulieu.

Les neuf quilles sont posées sur des socles métalliques plantés dans le sol. Ces socles y restent en permanence et c'est pratique pour former le carré. Le terrain est fermé par des traverses. Il peut être éclairé la nuit, si les joueurs le désirent.

Pour faire une bonne boule, le mieux c'est une souche de noyer ou aussi de l'ormeau. On fait les quilles avec le bois que l'on trouve : c'est souvent de l'érable sinon du saule, du bouleau, ou de l'aulne. Julien Cabanes avait fait des jeux de quilles. Le jeu actuel a été fait par Georges Delpon, il y a deux ans. La boule est en bois de noyer.

JEU A 9 QUILLES

Hauteur de la quille: 0,50 .
 Boule : 4 à 6 kilos.
 Surface de l'aire de jeu : 120 M².

REGLE DU JEU:

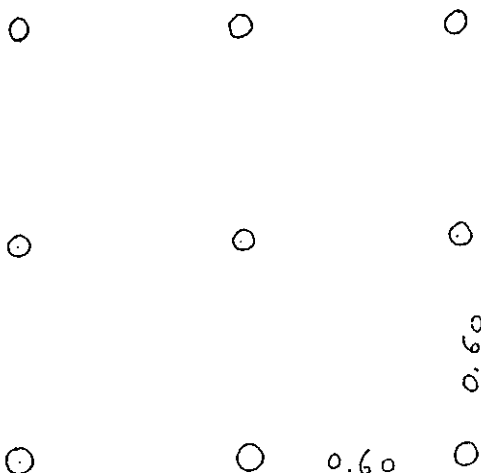
9 quilles placées en carré à 0,60 d'intervalle.

En règle générale, un jeu se fait en trois parties et se joue avec deux équipes. Chaque équipe place son jeu là où elle veut, à la distance de son choix.

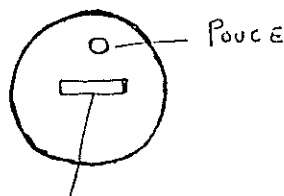
C'est l'équipe perdante qui doit remettre le jeu en place. L'équipe qui met le jeu doit désigner une quille maîtresse à n'importe quel coin du quillier. Si la quille visée ne tombe pas, les autres comptent comme nulles.

Quand une équipe a remporté trois parties, elle a gagné un jeu.

Quillier



Boule



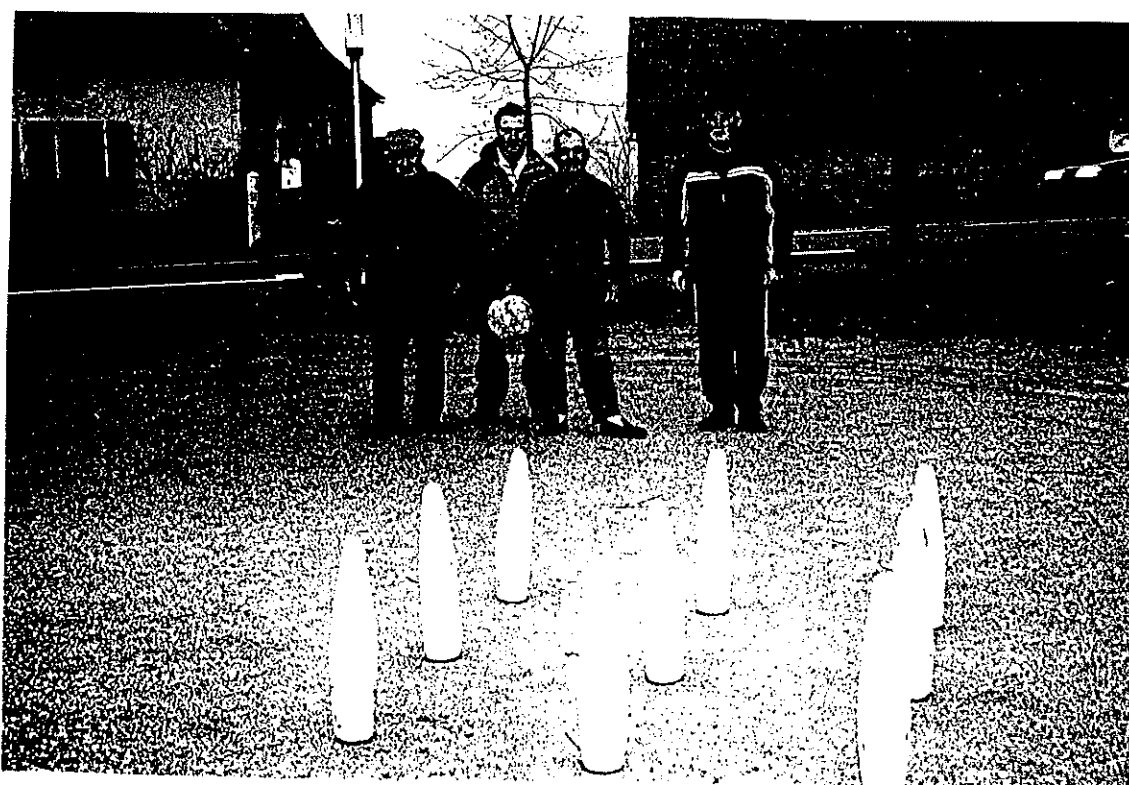
Fente pour passer
 les quatre doigts de la main

Il y a une quinzaine d'années que le jeu a repris. On y joue en toute saison, chaque dimanche après-midi (excepté en cas de pluie) .

Chaque quille a sa dénomination : au milieu du carré, c'est la « neuf », les quilles des angles sont « les cinq », et les autres « les deux ».

La quille dont le bout est peint en rouge est la quille maîtresse. On la fait naviguer à l'intérieur du carré et le jeu dépend de l'endroit où on la met.

Celui qui met en jeu décide de tout. Il choisit l'emplacement de « la rouge », la distance de tir et la façon de s'y prendre. Par exemple il peut décider que la rouge soit dehors, c'est-à-dire qu'elle tombe en dehors du quillier. Il peut décider de ne pas lâcher la boule, de faire tomber les trois « deux » en une seule fois, de faire tomber les quatre « cinq » en deux fois, de faire tomber le plus possible de quilles sans faire tomber la rouge qui, dans ce cas, est au milieu... on tâche de tromper l'adversaire par tous les moyens, par exemple, en lui proposant un jeu de gaucher s'il est droitier. On compte les quilles bonnes à condition qu'il y ait la rouge sauf dans le cas particulier où le meneur a décidé du contraire. C'est l'équipe qui a fait le meilleur total qui gagne le jeu. C'est aux perdants à remettre le jeu mais l'équipe qui a gagné trois parties remporte le jeu et remet le jeu. On ne joue pas d'argent. On peut faire jusqu'à dix jeux dans l'après-midi. Autrefois on ne jouait pas comme cela.



A Issendolus, il y a une bonne douzaine de joueurs de quilles : Georges Delpon, Noël et Christian Bergougnoux, Roger Brunet, Guy Courpet, Edouard Bouvy, Félix Cadiergues, Raymond Fourgous, Louis Lamothe, Roger Moncany, Gérard Segond, Jeanot Brunet et Michel Sabatier ... Jean-Marie Bonnafoucie y jouait aussi et aimait tirer de loin.

Il existe d'autres jeux de quilles, celui des quilles au maillet, celui des quilles coniques ou rampeau, celui du jeu de palet gascon, (Ils sont présentés dans un document de la Fédération des foyers ruraux du Lot)...etc.

Le jeu de quilles nécessite de l'adresse, une bonne tactique, une force physique certaine et de l'entraînement.

Qu'il fait bon jouer aux quilles à L'Hôpital- Beaulieu !

Christiane Cayrol

Je remercie les joueurs que j'ai rencontrés. Ils ont répondu avec beaucoup de gentillesse à mes questions.

J'aimerais savoir si, dans vos familles, il y aurait des personnes qui pourraient me donner des renseignements sur un jeu ancien, le jeu du palet ou du piquet, tel qu'il était pratiqué à Issendolus . Merci d'avance.



De gauche à droite.

1^{er} rang : assis : Michel Ferrado - Henriette Lagarrigue - Hugnette Cavalié
Odile Boisset - Yvonne Cabanes - René Ambroise.

2^{ème} rang : Arlette Fabre - Roger Birou - Michel Langlois - Pierre Leroy -
Jean Etcheberry - Michèle Fabre.

3^{ème} rang : Claude Fabre - Henri Reilhac - Louis Batut - René Robert -
Charles Mesnil - Marcel Cabanes - Gilberte Batut - Marthe Maisonsaute
Paullette Bourry - Yolande Gimple - Jacqueline Lacam - Edith Bourry -

4^{ème} rang : Max Limourzy - Albert Batut - Robert Daniszki - Pierre Langlois
André Kantarel - Yvette Cadierquis - Colette Bourry - Henriette Ciccazal
Paullette Bourgade - Marie Fleur Brunet - Jacqueline de-Mascimento.

Il y a 50 ans et plus...

Sur les bancs de l'école en . . .



Jean-Claude Brunet Bernard Dellac André Diezazal Francis Pénadille Claude Youantou Roger Fabre
Fernande Fabre Monique Chamie Christian Cavalie' Annie Gazeau Eliane Boisset Marie Chèrese Cavalie'
Brugie' Simone Cavalie' Stilette Bouzou

1957

8

4

6

8

INFORMATIONS MAIRIE

REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

Communauté de Communes "Causse Ségala Limargue"

Trois délégués titulaires :

*M. DELLAC Patrick
Mme BRUNET Josiane
Mlle CROS Corinne*

Trois délégués suppléants :

*M. CABANES Vincent
M. BOISSET Christian
M. DELSAHUT Eric*

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Lacapelle-Marival (SIVM)

Deux délégués titulaires :

*M. DELLAC Patrick
M. BOS Alain*

Deux délégués suppléants :

*Mme LACAM Sylvie
Mme LAURENSOU Martine*

Syndicat Adduction Eau Potable et Assainissement de THEMINES (SAEP)

Deux délégués titulaires :

M. DELLAC Patrick – M. CABANES Vincent

Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale de FIGEAC (SIER)

Deux délégués titulaires :

M. DELLAC Patrick – M. BAYNAT Régis

Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

Une déléguée titulaire :

Mme BRUNET Josiane

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

LUNDI	09 H 30 – 12 H 00
JEUDI	14 H 30 – 18 H 00
SAMEDI	10 H 00 – 12 H 00

DISTRIBUTION DE LA REVUE COMMUNALE

La distribution de cette revue est faite par les bénévoles.

Les personnes ne possédant pas de boîtes aux lettres voudront bien venir la retirer en mairie. Merci.